



**Evaluation du cursus
bachelier en Soins infirmiers
pour les titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier
2010-2011**

**RAPPORT FINAL DE SYNTHESE
Centre Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale du Borinage (CPEPSB)**

Comité des experts :
Mme Blandine MAES, présidente
Mmes Christine BERSET et Aurélia BUSTILLO
M. Frederik DE DECKER, experts.

14 juin 2011

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2010-2011 à l'évaluation du bachelier en Soins infirmiers pour les titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier (PBI).

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à la visite du Centre Provincial d'Enseignement de promotion sociale du Borinage (CPEPSB) du 21 au 22 février 2011. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Le comité des experts tient à remercier tous ceux qui l'ont accueilli : direction et coordonnateurs du processus d'autoévaluation, personnels pédagogiques et techniques, étudiants et anciens étudiants. Il remercie également tous ceux qui ont joué le jeu de l'autoévaluation, puis de l'évaluation et ce, avec enthousiasme et professionnalisme. Les membres du comité tiennent à souligner qu'ils se sont collectivement et individuellement enrichis au contact des pratiques et des réflexions menées dans cette formation.

L'objectif du présent rapport est de faire un état des lieux des forces et faiblesses du programme évalué et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration.

En préambule, le comité des experts désire attirer l'attention sur le point suivant :

Dans sa proposition de liste de référence d'indicateurs, le Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale (CSEPS) a souhaité supprimer l'item 5.1. *Recherche* de la liste en mentionnant la justification suivante : « Dans l'enseignement de Promotion Sociale, il n'existe pas de politique de recherche, celui-ci ne disposant pas de département de recherche. Cet indicateur n'a donc pas été retenu ». L'AEQES a accepté cette demande en référence aux missions générales de ce type d'enseignement telles que définies dans la législation.

Par ailleurs, il est important de noter que le profil professionnel de la section bachelier en Soins infirmiers inclut, entre autres, une fonction de recherche, « soit comme acteur direct participant à la réalisation de travaux de recherche clinique et/ou théorique liée à l'Art infirmier et au système de santé; soit comme récepteur, lecteur de résultats de travaux de recherche permettant d'enrichir et de faire progresser sa pratique professionnelle. »

Dans son analyse, le comité des experts a souhaité aborder la dimension de recherche telle que définie dans le profil professionnel, caractéristique indispensable pour développer l'esprit critique nécessaire à une formation de niveau supérieur.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

CHAP 1 : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

Présentation de l'institution

Le Centre Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale du Borinage (CPEPSB) fait partie du réseau Officiel Neutre Subventionné.

En 2006, le CPEPSB organise pour la première fois le bachelier en Soins infirmiers pour les titulaires du brevet d'infirmier hospitalier (plus loin dénommé « passerelle »), qui donne aux titulaires d'un brevet hospitalier le titre de bachelier (PBSI). La section se situe 58, route de Valenciennes à Hornu.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Une démarche qualité a été initiée au sein de la section dans le cadre de l'exercice programmé par l'AEQES. La participation des différents enseignants, du personnel administratif, des étudiants, de la direction, au moment de l'autoévaluation, a permis de renforcer la dynamique de l'équipe pédagogique et de créer de nouvelles synergies au sein de la section.
- 2 Le comité des experts souligne l'implication des étudiants dans le processus et le suivi des actions entreprises dans le cadre de la démarche qualité.
- 3 Lors des entretiens, le comité des experts a constaté un engagement de la direction et des enseignants pour l'amélioration de la qualité des formations. Une charte a été élaborée, une fonction de coordination a été instaurée. Lors de l'autoévaluation, des réunions régulières ont permis d'introduire certaines modifications au sein du programme PBSI.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts n'a pas perçu, tant dans le rapport d'autoévaluation (RAE) qu'au cours des entretiens, une stratégie claire en termes de démarche qualité. Même si des réalisations concrètes sont à souligner : l'élaboration d'un mémento d'informations, l'existence d'une amélioration dans la communication, un écran d'affichage récemment installé, une rénovation des valves, une nouvelle présentation des horaires. Le comité des experts relève certaines données manquantes, notamment au niveau du suivi de cohortes des nouveaux diplômés, des enquêtes de satisfaction des employeurs, des outils de pilotage pour la gestion de la qualité. Il y a une insuffisance en termes de traitement statistique, d'analyse et de suivi des différents questionnaires transmis pour le RAE.
- 2 Le comité des experts souligne la méconnaissance de la charte qualité et la faible diffusion de la démarche auprès des différentes parties prenantes. Lors de la visite, le comité des experts a pu constater que de nombreux étudiants et employeurs avaient peu d'informations concernant les objectifs de la visite organisée par l'AEQES.
- 3 Le comité des experts pointe enfin le manque d'évaluations des enseignements organisés au sein des cursus.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande à la section de poursuivre son engagement dans le processus d'amélioration de la qualité, en s'appuyant sur la charte élaborée. Il préconise d'instaurer une dynamique qualité au niveau local en poursuivant les actions entreprises et en les priorisant. Il recommande également de pérenniser la participation des personnels dans la démarche : au niveau administratif, pédagogique, scientifique et auprès des étudiants.

- 2 Le comité des experts propose de pérenniser la fonction de coordinateur qualité et d'élaborer un profil de fonction pour en faciliter la professionnalisation.
- 3 Le comité des experts préconise de dépouiller de manière plus efficiente les questionnaires, d'élaborer un suivi de ces évaluations et de renforcer le dispositif auprès des employeurs et des diplômés afin de recueillir leurs avis sur les aspects de la formation.
- 4 Il recommande d'assurer un retour régulier d'informations aux différentes parties prenantes.
- 5 Il semble également opportun d'intensifier des mécanismes réactifs de gouvernance qui permettent de remédier systématiquement et rapidement aux problèmes ponctuels diagnostiqués.
- 6 Enfin, le comité des experts recommande de mettre en place un dispositif d'évaluation des enseignements.

CHAP 2 : Les programmes d'études

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'Enseignement de Promotion Sociale (EPS) fonctionne sur la base d'un profil professionnel (fixant les compétences attendues par les employeurs au seuil de l'embauche), de dossiers pédagogiques (unités de formation (UF)/modules) et d'un système d'évaluation par capacités. Cette structuration modulaire représente un atout pour répondre aux besoins d'un public engagé dans le monde du travail ou en charge de famille.
- 2 En fonction du public à qui il s'adresse, chaque chargé de cours a la possibilité, dans la mesure où il respecte le contenu du dossier pédagogique de l'UF, d'orienter son enseignement en fonction des demandes formulées par les étudiants et/ou les employeurs. Le comité des experts a perçu dans cet établissement que les enseignants adaptaient bien leurs cours aux difficultés rencontrées par les apprenants, ce qui représente une souplesse dans le parcours d'apprentissage des étudiants qui sont également des professionnels.
- 3 De nombreux travaux de groupes et travaux individuels sont demandés, les méthodes pédagogiques sont adaptées au public, ce qui favorise un climat propice aux échanges et à l'apprentissage. Il y a une volonté du corps professoral d'instaurer une réflexion sur l'identité professionnelle des infirmiers brevetés en début de cursus.
- 4 Le comité des experts pointe la volonté des équipes et notamment de la responsable, de planifier les stages en prenant en compte les desiderata des institutions et des étudiants. Il y a une réelle souplesse dans l'organisation (choix, lieu et dates de stage), ce qui permet aux étudiants de suivre le cursus proposé ou de personnaliser leur parcours en articulant contraintes personnelles et professionnelles.
- 5 L'évaluation du stage est établie sur la base de trois visites convenues préalablement. Chaque étudiant est évalué par plusieurs maîtres de stage afin de garantir le maximum d'objectivité. Le comité des experts souligne que l'encadrement est perçu comme étant de qualité par les employeurs et par les étudiants malgré le nombre restreint de professeurs encadrant les stages.
- 6 Le comité des experts souligne la volonté de l'équipe de direction de mettre en œuvre des réunions de coordination pour permettre aux enseignants d'échanger sur leurs pratiques et sur la cohérence du programme.
- 7 Lors des entretiens, les étudiants ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation de l'épreuve intégrée/travail de fin d'études (EI/TFE). Le comité des experts souligne un taux de réussite en général élevé pour cette épreuve.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le dossier pédagogique pour les « passerelles BSI » présente certaines contraintes pour l'adaptation du programme dans le contexte de l'enseignement supérieur en promotion sociale.
- 2 Malgré les atouts du système modulaire et de l'élaboration des dossiers pédagogiques en concertation avec le monde professionnel et l'ensemble des acteurs, le comité des experts considère que le « référentiel de compétences » de l'EPS (profil professionnel, finalités particulières, capacités préalables requises, capacités terminales et seuil de réussite et degré de maîtrise) devrait être actualisé. Cette question sera approfondie dans l'état des lieux du comité des experts.
En outre, ce référentiel ne semble pas véritablement intégré sur le terrain.

- 3 Le comité des experts note une insuffisance au niveau de la cohérence pédagogique entre les UF. Les liens semblent peu explicites entre les modules et les compétences ou capacités attendues.
- 4 Malgré le fait que le comité des experts a souligné avec intérêt la capacité des enseignants et de l'établissement de répondre aux besoins particuliers de son public (recyclage, statut, etc.), il craint que l'établissement perde de vue les objectifs globaux de la formation en Soins infirmiers notamment en ce qui concerne la recherche dans le domaine des soins infirmiers et de la santé.
- 5 Le comité des experts relève que des stages sont organisés dans les institutions où les étudiants sont employés. Le comité des experts pointe le risque de confusion de statut (étudiant/professionnel) et le problème d'objectivité en matière d'évaluation et d'exigence d'apprentissage au niveau bachelier.
- 6 Le comité des experts regrette que le CPEPSB n'utilise pas le dispositif de valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts est parfaitement conscient que l'établissement n'a pas de réel pouvoir de décision au niveau de la conception et de l'adaptation du dossier pédagogique. Cependant, il préconise la révision du dossier pédagogique « passerelle BSI » au niveau des organes décisionnels dans la perspective du processus de Bologne.
 - 2 Le comité des experts invite l'établissement à s'approprier véritablement le référentiel de compétences actuel que constitue le dossier pédagogique en mettant en place notamment une pédagogie appropriée, des dispositifs d'intégration interdisciplinaires, des outils d'évaluation de compétences attendues.
 - 3 Afin de garantir la cohérence du programme, le comité des experts suggère la création d'un poste de coordinateur pédagogique.
 - 4 Il suggère également d'impliquer davantage les acteurs de terrain dans les réflexions sur le programme en renforçant les réunions et la collaboration avec les partenaires. Dans une perspective d'amélioration de la qualité, des enquêtes auprès des employeurs, des infirmiers chargés de l'accompagnement des nouveaux (ICAN) et des étudiants devraient être réalisées annuellement.
 - 5 Le comité des experts recommande de renforcer les fondements scientifiques du programme en se basant notamment sur les résultats de la recherche en sciences infirmières. Le comité invite également les enseignants à développer encore davantage une rigueur scientifique et des compétences méthodologiques en la matière permettant de former des professionnels de haut niveau capables d'exercer au mieux leur fonction et de mener en permanence une réflexion sur leur propre pratique et démarche. Le comité des experts tient à rappeler qu'il s'agit d'une des différences importantes entre les niveaux 6 (*Bachelor*) et 5 du Cadre européen des Qualifications.
- [Droit de réponse de l'établissement](#)
- 6 Il recommande également aux enseignants de prévoir la réactualisation de certains cours, en précisant systématiquement les ressources bibliographiques, en introduisant l'*Evidence Based Nursing* (EBN), ce qui permettrait également de développer encore davantage une culture d'enseignement supérieur.
 - 7 Il suggère au corps professoral de recourir à de nouvelles méthodes didactiques, en encourageant le *e-learning*, en utilisant une plateforme interne pour déposer les notes de cours, etc.
 - 8 Le comité des experts suggère de mettre en œuvre la reconnaissance des capacités acquises et des acquis de l'expérience sur la base des dispositifs légaux de l'EPS.

- 9 Selon le comité des experts, la procédure pour la définition et la sélection des thèmes pour le TFE est à revoir. Il conviendrait de veiller à la validation du sujet choisi par l'étudiant à la fin de la deuxième année. Le comité des experts invite les enseignants à rédiger l'ensemble des documents et des directives sous forme de procédure de rédaction du TFE.
- 10 Afin de répondre au nombre croissant d'étudiants, le comité des experts invite la section à anticiper les besoins en ressources humaines pour assurer un encadrement de qualité.
- 11 Il serait souhaitable d'adapter le parcours de l'étudiant en fonction de son expérience professionnelle et de ne plus autoriser les stages sur le lieu de travail. Le comité des experts recommande de guider les étudiants dans leur choix en utilisant un portfolio, en rendant obligatoires certaines parties, notamment celles qui concernent le suivi de l'étudiant et le processus d'autoévaluation.
- 12 Le comité des experts recommande au CPEPSB de renforcer sa collaboration avec les HE de la région et de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les différents établissements d'enseignement de promotion sociale (EPS).

CHAP 3 : La vie étudiante

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts souligne l'existence d'un climat d'entraide qui permet aux étudiants de trouver les ressources adaptées dans un parcours de formation fortement personnalisé et individualisé eu égard à leurs contraintes professionnelles et familiales. Par ailleurs, les échanges informels et la communication entre les enseignants et les étudiants sont développés dans une atmosphère conviviale.
- 2 Les effectifs réduits permettent un enseignement propice aux échanges.
- 3 Les canaux et les modalités de diffusion des informations sont perçus comme satisfaisants par les étudiants. Le tableau d'affichage (valves) est identifié par une couleur particulière en fonction de l'utilité.
- 4 Lors de la visite, le comité des experts a pu constater des locaux spacieux et bien entretenus.
- 5 Le comité des experts a rencontré des étudiants très motivés et impliqués dans leur formation.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts regrette la méconnaissance de la valeur des ECTS et de l'évaluation de la charge de travail tant par les enseignants que par les étudiants.
- 2 Le comité des experts n'a pas repéré l'existence, au sein de l'établissement, d'un dispositif de remédiation formalisé.
[Droit de réponse de l'établissement](#)

RECOMMANDATIONS

- 1 Pour augmenter la lisibilité des ECTS, le comité des experts préconise de revoir et de réévaluer la charge de travail des étudiants en lien avec ce concept.
- 2 Le comité des experts suggère que le CPEPSB réfléchisse également à la mise en place d'un système d'aide à la réussite.

CHAP 4 : Les ressources

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts souligne la diversité des profils au sein du corps enseignant ainsi que leur fort engagement dans leur mission.
- 2 Le comité des experts pointe l'octroi, depuis un an, d'équivalents temps plein (ETP) qui ont permis à certains statutaires de passer d'un temps partiel à un temps complet.
- 3 La coopération avec une institution d'enseignement supérieur environnante est un atout pour le prêt des locaux et l'utilisation du matériel.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts note qu'il n'existe pas, dans la structure, une politique d'accueil des nouveaux enseignants. Il semble y avoir une insuffisance de formation pédagogique complémentaire.
- 2 Le recrutement des enseignants semble peu tenir compte de la pyramide des âges.
- 3 En ce qui concerne la formation continue, les enseignants regrettent le peu de budget prévu à cet effet.
- 4 Le corps professoral est fixé le plus souvent au mois d'octobre (contraintes des inscriptions).
- 5 Au niveau des ressources matérielles, le comité des experts regrette la faible présence de périodiques et d'ouvrages spécifiques à la formation bachelier en soins infirmiers.
- 6 Malgré la coopération avec la HE, les moyens mis à disposition de l'établissement (ressources humaines, infrastructures et matériel) ne permettent pas de dispenser une formation dans les meilleures conditions.
[Droit de réponse de l'établissement](#)

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande le renforcement d'une politique d'engagement et de formation du corps enseignant. Il est d'avis qu'il est important que les professeurs aient la possibilité d'accéder à un titre pédagogique (tel que le CAPAES).
- 2 Le comité des experts recommande à la direction de définir des priorités en lien avec le plan de formation et de développer les partenariats ainsi que le partage des ressources à proximité (infrastructures, hôpitaux, hautes écoles, universités, etc.)
- 3 Malgré les contraintes liées au financement, le comité des experts suggère à la direction d'anticiper les charges d'enseignement du corps professoral.
- 4 Le comité des experts préconise de renforcer les accès informatiques et de doter l'institution d'un fonds de documentation spécifique à la formation ainsi que d'une plateforme numérique.
- 5 Enfin, des investissements au niveau des ressources humaines, des infrastructures et du matériel devraient être envisagés.

CHAP 5 : L'entité dans son contexte

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La prise en compte de la spécificité de la population estudiantine est une valeur forte de l'établissement.
- 2 La direction semble être attentive aux besoins socio-économiques identifiés.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts souligne une insuffisance des activités liées à l'esprit de recherche, de service à la communauté et d'ouverture à l'international.
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 2 Le comité des experts note l'absence d'initiatives liées à la mobilité étudiante. Aucun étudiant ou enseignant n'est engagé dans un projet international.
[Droit de réponse de l'établissement](#)

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts est conscient des difficultés liées à la mobilité dues au profil des étudiants (charge de famille, activité professionnelle). Il invite cependant l'établissement à renforcer l'information à propos des séjours à l'étranger et à faciliter les modalités pour la participation des étudiants à ce genre de programmes.
- 2 Malgré le fait que la recherche ne soit pas l'objectif premier de l'EPS, le comité des experts estime qu'il est important de développer un esprit scientifique et critique dans une formation de niveau bachelier.
- 3 Enfin, le comité des experts recommande à la section de se doter d'une politique en matière de service à la collectivité, de renforcer ses collaborations et diversifier ses partenariats (université, HE, employeurs, etc.).

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

OPPORTUNITÉS

- 1 La formation organisée en journée s'inscrit dans une dynamique de formation tout au long de la vie pouvant permettre de cumuler études et emploi. La diversité étudiante au sein de la formation constitue une richesse.
- 2 L'enseignement de promotion sociale répond aux besoins de personnel en soins infirmiers qualifié. Pour certains étudiants, cette formation permet également d'obtenir un statut, une reconnaissance et une plus-value financière non négligeable.
- 3 La « passerelle » permet une ouverture vers une meilleure insertion professionnelle. Elle permet aux diplômés d'accéder aux différentes spécialisations de la formation.
- 4 L'existence du système de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) peut également être considérée comme une opportunité.

RISQUES

Le comité des experts pointe comme risques :

- 1 le peu d'autonomie par rapport aux organes décisionnels qui engendre une inertie dans un processus de changement et d'actualisation ; la lourdeur liée aux adaptations du dossier pédagogique par rapport à l'évolution du terrain.
- 2 Le changement de profil des étudiants, leur nombre, les contraintes de terrain et la législation européenne.
- 3 L'absence de politique de recherche formalisée ne permettant pas à terme de garantir les fondements scientifiques au programme et aux enseignants d'acquérir les compétences requises dans l'enseignement supérieur.

CONCLUSION

Le comité des experts a pu constater une dynamique de changement au sein de cette formation récente et en développement. Il a perçu des opportunités à saisir, des personnes ressources motivées, des étudiants impliqués et enthousiastes. Le comité des experts encourage dès lors vivement l'établissement à décliner ses actions pour une politique qualité pérenne.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> → Démarche qualité : dynamique récente et participative, engagement de la direction, charte qualité → Atout : structuration modulaire → Méthodes pédagogiques diversifiées et adaptées au public → Réflexion sur l'identité professionnelle des infirmiers brevetés → Stage : souplesse organisationnelle, prise en compte des désidérata, objectivité de l'évaluation → Volonté de coordination et recherche de cohérence → Atmosphère conviviale, climat d'entraide → Locaux spacieux et bien entretenus → Etudiants impliqués et très motivés → Prise en compte des spécificités de la population estudiantine → Diversité des profils et fort engagement du corps enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> → Démarche qualité : manque de stratégie claire, faible diffusion de la démarche → Référentiel de compétences pas véritablement intégré sur le terrain → Cohérence pédagogique insuffisante entre les UF → Stages : organisés dans les institutions où les étudiants sont employés - risque de confusion → Absence d'utilisation du dispositif de VAE → Absence de dispositif de remédiation formalisé → Absence de politique d'accueil des nouveaux enseignants → Faible présence de périodiques et d'ouvrages spécifiques à la formation → Insuffisance des activités liées à l'esprit de recherche, de service à la communauté et d'ouverture à l'international

Opportunités et risques

- Opportunité : dynamique de formation tout au long de la vie pouvant permettre de cumuler études et emploi
- Opportunité : pénurie d'infirmiers quasi permanente
- Risque : peu d'autonomie par rapport aux instances décisionnelles - lourdeur liée aux adaptations du dossier
- Risque : absence d'une politique de recherche formalisée

Recommandations

- Poursuivre l'engagement dans le processus d'amélioration de la qualité, en s'appuyant sur la charte élaborée ; instaurer une dynamique qualité au niveau local en poursuivant les actions entreprises et en les priorisant
- Créer un poste de coordinateur pédagogique
- S'approprier véritablement le référentiel de compétences actuel en mettant en place notamment une pédagogie appropriée, des dispositifs d'intégration interdisciplinaires, des outils d'évaluation de compétences attendues
- Renforcer les réunions et la collaboration avec les partenaires
- Renforcer les fondements scientifiques du programme
- Mettre en œuvre le dispositif VAE
- TFE : revoir la procédure pour la définition et la sélection des thèmes
- Anticiper les besoins en ressources humaines pour assurer un encadrement de qualité
- Guider les étudiants dans leur choix de stage
- Renforcer la collaboration avec les HE de la région et favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les différents établissements d'EPS
- Mettre en place un système d'aide à la réussite
- Renforcer la politique d'engagement et de formation du corps enseignant ; définir des priorités en lien avec le plan de formation et développer les partenariats ainsi que le partage des ressources à proximité
- Renforcer les accès informatiques et doter l'institution d'un fonds de documentation spécifique à la formation
- Renforcer l'information à propos des séjours à l'étranger et faciliter les modalités de participation des étudiants



Evaluation 2010-2011 du cursus

**Bachelier en Soins infirmiers
pour les titulaires d'un brevet
d'infirmier hospitalier (PBSI –
Passerelle)**

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

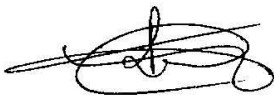
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
2	Introduction	5 ^{ème} §	<p>La recherche dans l'EPS :</p> <p>Comme clairement indiqué dans l'introduction du rapport, la notion de recherche fondamentale n'entre pas dans les missions de l'EPS. Ce critère n'est donc pas retenu et à retenir dans le présent audit.</p> <p>Il est clair que le profil professionnel fait bien mention de recherche dans l'art infirmier mais non pas au sens de la recherche fondamentale.</p> <p>Il convient de préciser que dans le dossier pédagogique, la recherche sous sa facette « récepteur » fait l'objet d'enseignements dans un module permettant d'initier les étudiants aux outils et démarches indispensables à la recherche « infirmière ».</p> <p>En outre, les étudiants sont invités à élaborer une démarche de recherche sous sa facette « acteur » lors de la réalisation de la partie pratique du TFE. Signalons que celle-ci, si elle ne rejoint pas les critères de validité et de représentativité attendus par la recherche scientifique, permet néanmoins de développer la rigueur scientifique fondée sur l'hypotétisation, l'observation, la mesure, la confrontation à la littérature spécialisée...</p> <p>En conclusion, si l'activité de recherche ne fait pas partie du profil officiel de fonction attendu des formateurs, elle est toutefois entraînée à part entière chez les étudiants.</p>
6	2	Principaux points d'amélioration - 6	<p>Valorisation des acquis de l'expérience (VAE) :</p> <p>Si dans l'EPS on reconnaît ou on applique la VAE très largement, certains cursus sont soumis à des législations externes et notamment tout le secteur des soins de santé (Ministère de la santé).</p> <p>Il a été acté par circulaire ministérielle que la VAE n'entraîne pas en application pour le présent cursus.</p>

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.


Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
6	2	Recommandations - 5	Il est bon de noter que les enseignants chargés de la supervision des stages visent à faire de leurs étudiants des praticiens réflexifs, en ce sens qu'ils doivent témoigner de la pertinence des diagnostics et des actes infirmiers posés, tout en pouvant les étayer par des références en sciences infirmières ad hoc.
8	3	Principaux points d'amélioration - 2	Des UF de remédiation de compétences transversales existent et pourraient être activées si toutefois des demandes émanaient des étudiants.
9	4	Principaux points d'amélioration - 6	Cette remarque nous semble en contradiction avec le point 3 des principales forces reconnues du chapitre 4.
10	5	Principaux points d'amélioration - 1 et 2	Les étudiants étant engagés dans la vie active, ceux-ci ne se trouvent pas dans des conditions favorables à la mobilité internationale.

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)



BLONDEAU ALVIN

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation



L'AVENNE Serge